



La microchirurgie innovante du dos

Communiqué de presse

VEXIM double son chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2014 à 2,1 M€

Septième trimestre consécutif de doublement des ventes du SpineJack®

Poursuite d'une forte dynamique d'activité dans l'ensemble des zones d'activité

Toulouse, le 15 avril 2014 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires consolidé trimestriel au 31 mars 2014.

Q1 2014 : septième trimestre consécutif de doublement des ventes du SpineJack®

<i>En milliers d'Euros</i>	T1 2014	T1 2013	△
Chiffre d'affaires	2 125	1 081	x2

Jérôme Marzinski, Directeur général adjoint de VEXIM, commente : « *La contribution, en forte hausse, de l'Allemagne à la croissance globale du chiffre d'affaires, combinée au niveau de croissance toujours très élevé de la France, nous confortent dans notre stratégie offensive visant une rapide adoption du dispositif SpineJack® dans ces pays clés pour le développement de VEXIM. Ce niveau de performance devrait s'étendre à tous les autres pays européens dans les prochains mois sur la base d'une exécution commerciale en ligne avec notre plan d'actions prévisionnel.* »

VEXIM a réalisé un excellent démarrage de l'exercice 2014 avec le niveau des ventes du 1^{er} trimestre multiplié par 2 à 2,1 M€. Il s'agit du septième trimestre consécutif de doublement des ventes, ce qui démontre à la fois la robustesse du modèle de vente directe (90% du chiffre d'affaires du trimestre) et la forte demande des chirurgiens pour le SpineJack®, dont 1 614 unités ont été implantées sur la période. Ainsi, près de 10 600 implants ont été posés par les chirurgiens à travers le monde depuis sa commercialisation pour traiter les différents types de fractures vertébrales par compression.

Cette croissance forte et continue du chiffre d'affaires est observée dans l'ensemble des zones d'activité de VEXIM, avec une dynamique particulièrement vigoureuse en France (x2,2 par rapport au T1 2013) et en Allemagne (x2,0 par rapport au T1 2013).

Vincent Gardès, Directeur général de VEXIM, conclut : « *Depuis notre introduction en bourse, il y a maintenant deux ans, nous suivons scrupuleusement notre stratégie de développement, basée sur le*

déploiement direct de notre technologie SpineJack® sur des marchés porteurs. Ce nouveau trimestre de forte hausse de nos ventes confirme la robustesse de ce modèle et l'attractivité du SpineJack® au sein la communauté internationale des chirurgiens du rachis. De plus, grâce au récent élargissement de son marquage CE à tout type de fractures vertébrales par compression, y compris les plus complexes, nous disposons d'un potentiel de croissance encore plus fort que nous comptons pleinement exploiter pour devenir le leader sur le marché de la chirurgie mini-invasive du dos. »

Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2014 : le 22 juillet 2014*

*date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

A propos de VEXIM, LA microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006. Elle s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du soutien financier des actionnaires historiques, Truffle Capital¹ et Banexi Ventures Partners, ainsi que d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 57 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en Argentine, Colombie, Panama, Inde, Taiwan, Belgique, Afrique du Sud et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil, Venezuela, Chili, Equateur et Pérou. VEXIM est cotée sur NYSE Alternext à Paris depuis le 3 mai 2012.

Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

SpineJack®², implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en environ 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

Contacts

VEXIM

Vincent Gardès

Directeur général

Jérôme Marzinski

Directeur général adjoint

Tél : +33 5 61 48 48 38

actionnaires@vexim.com

NewCap.

Communication financière et relations investisseurs

Dusan Oresansky /

Emmanuel Huynh

Tél : +33 1 44 71 94 92

vexim@newcap.fr

Alize RP

Relations presse

Caroline Carmagnol

vexim@alizerp.com

Tél : 01 70 22 53 90 / 06 64 18 99 59



- **Nom:** VEXIM
- **Code ISIN:** FR0011072602
- **Mnémonique:** ALVXM



¹ Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est un acteur européen incontournable du capital-risque qui investit et se consacre à la construction de leaders technologiques dans les domaines des Technologies de l'Information, des Sciences de la Vie et de l'Energie. Truffle Capital gère 550 M€ via des FCPR et des FCPI, ces derniers offrant des réductions d'impôts (les fonds sont bloqués de 7 à 10 ans). Pour plus d'informations, visitez www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

² Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.